

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### CONTRAT DE LOCATION MOBIL HOME OU LODGE TOILE

**LOCATION** : sauf indication contraire, la location d'un mobil home ou d'un lodge toilé se fait à la semaine, du samedi 16 heures au samedi 10 heures (en saison, le minimum de durée du séjour est une semaine). La réservation devient ferme lorsqu'un des exemplaires du contrat signé par le client a été retourné dans les 8 jours suivant l'expédition du contrat, accompagné d'un acompte représentant 25 % du montant du séjour ou la totalité du séjour si la date d'arrivée est inférieure à 1 mois et des frais forfaitaires de dossier de 17 €.

**ARRIVEE** : le client doit se présenter à la date fixée par le contrat. Au cas où vous devriez retarder votre arrivée, veuillez nous en aviser. En outre, si aucune information ne nous parvient à ce sujet, la location pourra être attribuée à un autre client.

Une caution de 350€ pour les mobil homes et 250 € pour les lodges toilés (non encaissée) sera demandée. En cas de dégradation, elle sera conservée le temps des réparations et retournée après déduction des frais occasionnés. Les états des lieux se feront uniquement pendant les heures d'ouverture de la réception. Dans le cas contraire, la caution sera conservée et renvoyée sous 15 jours.

Un 2<sup>e</sup> chèque de caution de 70 € pour les mobil-homes et 50 € pour les lodges toilés sera demandé pour le forfait ménage. Il ne sera restitué que si lors de votre départ, il est constaté que l'état de propreté de l'hébergement est satisfaisant.

Toute anomalie constatée doit être signalée immédiatement à la réception.

**REGLEMENT DU SOLDE** : il sera réglé un mois avant la date d'arrivée. La réservation ne sera définitive qu'à réception du règlement. Un double du contrat sera renvoyé pour confirmation. A défaut de paiement intégral un mois avant l'arrivée, le camping se réserve le droit de considérer que la réservation est annulée.

**INTERRUPTION DU SEJOUR** : en cas d'interruption de séjour par le client, il ne sera procédé à aucun remboursement.

**ANNULATION** : l'annulation d'une réservation doit être confirmée par lettre avec accusé de réception. Pour toute annulation, les frais de dossier de 17 € ne seront en aucun cas remboursés et les sommes suivantes seront retenues du remboursement à savoir :

- plus de 30 jours avant le début du séjour : 50 € de frais d'annulation seront retenus sur l'acompte reçu
- entre 29 et 15 jours avant le début du séjour : 50 % du montant total du séjour seront retenus
- entre 14 et 7 jours avant le début du séjour : 75 % du montant total du séjour seront retenus
- moins de 7 jours avant le début du séjour : aucun remboursement

**MODIFICATIONS** : dans le cas où le séjour serait modifié sur des éléments essentiels avant son commencement, du fait du gestionnaire, le client peut, dans un délai de 7 jours, après avoir été averti :

- Soit mettre fin à sa réservation et recouvrer le montant des sommes versées (acompte et frais forfaitaires)
- Soit accepter de participer au séjour modifié en signant un avenant au contrat précisant les modifications apportées et la diminution ou l'augmentation du prix que celles-ci entraînent. Les personnes supplémentaires et les visiteurs devront s'annoncer à la réception et acquitter une redevance à leur départ.

**RESILIATION** : pendant la durée de location, si cela est justifié (chèque sans provision, détérioration des biens loués, plaintes de voisinage, non-respect du règlement intérieur) la résiliation immédiate entraîne le départ du locataire et l'intégralité du montant de la location demeure acquise au gestionnaire.

**MENAGE** : en locatif, à la fin du séjour, le ménage est à la charge du locataire, le réfrigérateur devra être dégivré et le nettoyage effectué sur l'ensemble de la location. Dans le cas contraire, il sera compté un forfait de nettoyage de 70€ pour les mobil-homes et 50 € pour les lodges toilés (montant de la caution).

**NOS PRIX COMPRENNENT** : la taxe de séjour incluse dans nos tarifs, le gaz pour le locatif, l'eau et l'électricité, l'équipement du locatif (vaisselle, salon de jardin, literie)

**NOS PRIX NE COMPRENNENT PAS** : les frais de réservation, les véhicules supplémentaires, les prestations complémentaires, machine à laver, sèche-linge.

**RESPONSABILITE** : il appartient au vacancier de s'assurer, le camping déclinant toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries et en cas d'incident relevant de la responsabilité du vacancier. Tout oubli d'effet personnel ne saurait engager la responsabilité du camping

**REGLEMENT INTERIEUR** : il fait partie intégrante du contrat de location

### **CONTRAT DE LOCATION D'UN EMPLACEMENT DE CAMPING**

Chaque demande n'est valable que pour un emplacement, accompagné d'un contrat distinct pour chacun

Confirmation de la location : la demande de réservation doit nous être retournée, dans un délai maximum de 10 jours accompagnée de votre acompte pour être enregistrée.

Arrivée - départ : l'emplacement sera mis à votre disposition à partir de 14 heures (le jour d'arrivée) et devra être libéré à 12 heures au plus (le jour du départ)

Le client doit se présenter à la date fixée par le contrat. Au cas où vous devriez retarder votre arrivée, veuillez nous en aviser. En outre, si aucune information ne nous parvient à ce sujet, l'emplacement pourra être attribué à un autre client et le versement intégral du séjour nous sera acquis.

Les séjours sont comptés par jour de 12 h à 12 h

Cependant votre installation pourra être admise le matin à partir de 10 heures si l'emplacement est disponible

Les caravanes double-essieu ne sont pas acceptées sur le camping.

Annulation : l'annulation d'une réservation doit être confirmée par lettre avec accusé de réception. Pour toute annulation, les frais de dossier de 17 € ne seront en aucun cas remboursés et les sommes suivantes seront retenues du remboursement à savoir :

-entre 29 et 15 jours avant le début du séjour : 50 % du montant total du séjour seront retenus

-entre 14 et 7 jours avant le début du séjour : 75 % du montant total du séjour seront retenus

-moins de 7 jours avant le début du séjour : aucun remboursement

Aucun séjour réduit du fait du campeur, quelle qu'en soit la raison ne sera remboursé.

Les paiements peuvent s'effectuer par chèque bancaire (à l'ordre du camping les remparts), carte bancaire (vente à distance) mandat ou chèques vacances.

Dès réception de votre contrat de réservation et de la somme d'acompte correspondant à votre durée de séjour plus les 17 € de frais de dossier non remboursables, un exemplaire vous sera retourné vous confirmant notre accord.

Le règlement intérieur fait partie intégrante du contrat de location